

CONVENTION SUR LE COMMERCE INTERNATIONAL
DES ESPECES DE FAUNE ET DE FLORE SAUVAGES MENACEES D'EXTINCTION



Dixième session du Comité pour les plantes
Shepherdstown (Etats-Unis d'Amérique), 11 – 15 décembre 2000

Commerce important de plantes

Projets d'avant la CdP11 sur le commerce important de plantes

COMMERCE D'ORCHIDEES CHINOISES (PROJET CITES S-114): RAPPORT D'ACTIVITE

Le présent document a été préparé conjointement par l'organe de gestion de la Chine et l'autorité scientifique du Royaume-Uni chargé des plantes (les Jardins botaniques royaux de Kew).

1. A la huitième session du Comité CITES pour les plantes, ce projet a été classé au troisième rang des priorités du programme d'étude des espèces de plantes faisant l'objet d'un commerce important. L'objectif du projet est d'analyser le commerce des espèces d'orchidées de la Chine afin d'aider l'organe de gestion et l'autorité scientifique de ce pays en faisant des recommandations sur le commerce durable des orchidées sauvages et sur la reproduction à des fins commerciales des espèces présentant un intérêt horticole ou de celles dont les produits sont utilisés.
2. Ce travail a été fait par les Jardins botaniques royaux de Kew et l'organe de gestion de la Chine.

Travail effectué à ce jour par les Jardins botaniques royaux de Kew

3. Le Centre mondial de surveillance continue de la conservation de la nature (WCMC) a fourni les données sur le commerce CITES d'orchidées pour 1990-1997. Ces données ont été transférées dans une base de données créée et tenue par les Jardins botaniques royaux de Kew. Les espèces chinoises d'orchidées en vente sur Internet, dans les catalogues et les listes de prix, ont été passées en revue et incluses dans la base de données.
4. Des informations supplémentaires sur la nomenclature, la répartition géographique (nationale et mondiale) et la conservation ont été réunies et incluses dans la base de données. Une copie de la base de données comprenant toutes ces informations a été envoyée à l'organe de gestion de la Chine.

Travail effectué à ce jour par l'organe de gestion CITES de la Chine

5. Pour réaliser le travail de la phase I dont la Chine était chargée, l'organe de gestion de la Chine a organisé un atelier en décembre 1998 auquel ont participé des spécialistes des orchidées et d'autres personnels impliqués dans le projet; des spécialistes ont été invités pour former le personnel et discuter de la manière de mener à bien le projet. Il a été décidé que le travail se ferait en quatre parties:

- a) Etude de la répartition géographique en Chine des orchidées couramment commercialisées au niveau international ou potentiellement commercialisables, et évaluation de leur conservation. Cette tâche a été accomplie par des spécialistes des orchidées de l'Institut botanique de Beijing, de l'Académie chinoise des sciences (ACS).
 - b) Etude de la culture des orchidées. Ce travail a été fait par le Département de la conservation des plantes au niveau provincial.
 - c) Enquête préliminaire sur les marchés des orchidées: Cette tâche a elle aussi été accomplie par des spécialistes des orchidées de l'ACS.
 - d) Etude des orchidées utilisées à des fins médicinales en Chine. Ce travail a été effectué par des spécialistes de l'Institut d'identification médicale de Shanghai.
6. L'organe de gestion CITES de la Chine a organisé et coordonné tout le travail et a compilé et analysé les résultats de ce travail.

Etude de la répartition géographique et enquête préliminaire

7. La répartition géographique de 262 espèces d'orchidées de 34 genres faisant effectivement ou potentiellement l'objet d'un commerce international a été étudiée par des spécialistes sur la base des informations disponibles, d'herbiers, et de données réunies sur le terrain.
8. Les informations sur la répartition géographique de chaque espèce ont été détaillées par pays et des données sur la répartition géographique mondiale ont également été réunies. Les données ont ensuite été intégrées dans le GIS (*Global Information System*) et une carte du GIS sur cette répartition géographique a été créée pour chaque espèce.

Etude de la culture des orchidées

9. Cette étude a été axée sur 12 provinces: Guangdong, Guangxi, Yunnan, Sichuan, Chongqing, Fujian, Hunan, Hainan, Jiangsu, Zhejiang, Beijing et Liaoning. Elle a porté sur 293 pépinières d'orchidées qui cultivent au total 261 millions d'orchidées de 173 espèces et en reproduisent chaque année 32 millions.

Enquête préliminaire sur le commerce et les marchés

10. La commercialisation et les marchés des orchidées en Chine ont été étudiés; les données ont été obtenues de la manière suivante.
 - a) Premièrement, des négociants et des amateurs d'orchidées s'occupant principalement de la cueillette d'orchidées sauvages en Chine et de leur exportation ont été contactés directement. Les activités commerciales d'au moins un négociant ont été notées en détail.
 - b) Deuxièmement, certains marchés aux orchidées ont été visités; les espèces d'orchidées ont été notées et photographiées et la quantité pour chaque espèce a été notée.
 - c) Troisièmement, plus de 100 tableaux destinés à obtenir des données sur le commerce des orchidées ont été distribués aux pépiniéristes et aux cueilleurs amateurs et commerciaux; 42 ont été retournés.
 - d) Enfin, les informations tirées d'une série de magazines et d'articles ont été étudiées.

Etude des orchidées utilisées à des fins médicinales

11. L'enquête suivante sur les orchidées utilisées à des fins médicinales a été réalisée en fonction de la répartition géographique et la situation commerciale de ces espèces:
 - a) Enquête par lettre dans les principales régions de production, notamment Guangdong, Guangxi, Sichuan, Guizhou, Hubei et Hunan;
 - b) Enquête sur la culture de *Dendrobium officinale* à Tiantai (province de Zhejiang);
 - c) Enquête sur la production et le traitement de *D. huoshanense* à Leqing (province de Zhejiang);

- d) Enquête sur l'utilisation de *D. huoshanense* dans l'usine pharmaceutique de Nanjing Jinling;
- e) Enquête sur la production *D. huoshanense* à Huoshan (province d'Anhui);
- f) Enquête sur le commerce des espèces d'orchidées utilisées à des fins médicinales dans le Yunnan;
- g) Enquête sur le commerce des espèces d'orchidées utilisées à des fins médicinales dans les principales régions de consommation de Guangzhou, Shenzhen et Shantou (Guangdong).

12. Plus de 60 personnes, notamment des fonctionnaires et des hommes d'affaires, ont été interviewées.

Cours de formation

13. Un cours de formation a ensuite été organisé par l'organe de gestion de la Chine; plus de 20 personnes du bureau local de l'organe de gestion de la Chine y ont participé.

Atelier

14. Un atelier a eu lieu à Kunming, Chine, en juin 2000, pour examiner les résultats de l'analyse du commerce faite par les JBR de Kew et les recherches effectuées par l'organe de gestion de la Chine.

15. Les participants à l'atelier ont reçu 245 fiches de données couvrant les espèces dont l'analyse des données indique qu'elles devraient être examinées:

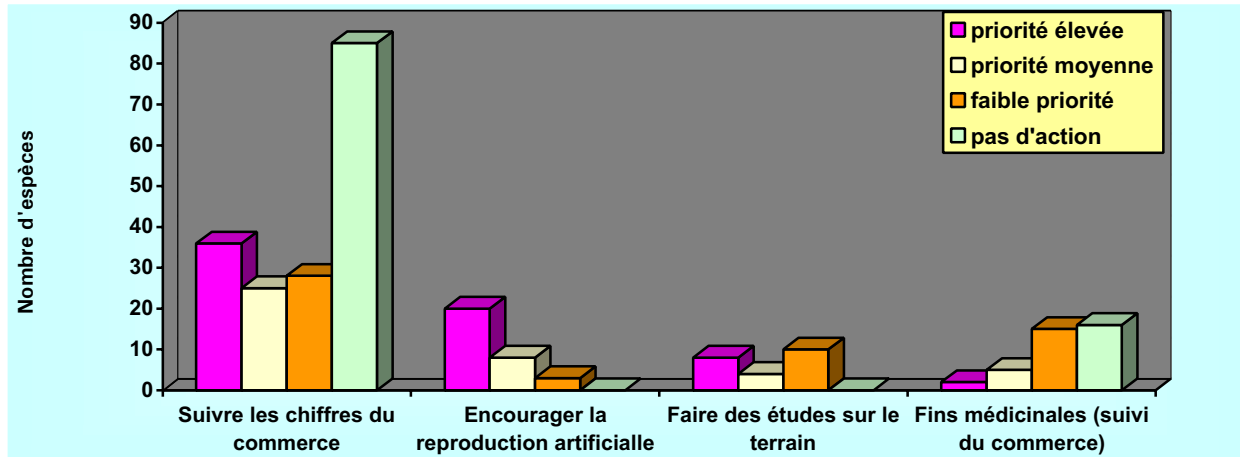
- Espèces les plus commercialisées
- Espèces endémiques en Chine
- Espèces ayant une répartition géographique dans les pays voisins
- Espèces classées "en danger", "vulnérables" ou "rares" à l'échelle du pays
- Espèces classées "en danger", "vulnérables" ou "rares" au niveau mondial
- Espèces commercialisées principalement sous forme de produits

16. Chaque fiche de données indiquait le nom accepté, les synonymes, la répartition géographique nationale (avec carte), si possible au niveau de la province et du comté, la répartition mondiale, la situation de la conservation au plan national et mondial, et des chiffres sur le commerce. Un exemple de fiche figure en annexe à la figure 1.

17. Après discussion, des commentaires et des recommandations ont été faits, comme suit:

- Pas d'action requise
- Suivre les chiffres du commerce
- Encourager la reproduction artificielle
- Faire des études sur le terrain
- Fins médicinales (suivi du commerce)

Action recommandée



18. Le graphique ci-dessus résume les discussions et les recommandations de l'étude. Sur les taxons susmentionnés, 44 espèces nécessitent une action de priorité élevée:

Suivi du commerce

Amitostigma gonggashanicum,
A. hemipilioides, *A. pinguicula*, *A. simplex*
Cymbidium eburneum, *C. sinense*,
C. wenshanense
Cypripedium palangshanense,
C. bardolphianum, *C. calceolus*, *C. fargesii*,
C. farreri, *C. fasciolatum*, *C. japonicum*,
C. lentiginosum, *C. micranthum*, *C. wardii*
Dendrobium chrysanthum
Neofinetia falcata
Paphiopedilum armeniacum, *P. barbigerum*,
P. bellatulum, *P. henryanum*, *P. emersonii*,
P. malipoense, *P. micranthum*, *P. parishii*,
P. tigrinum, *P. villosum*, *P. wardii*
Phalaenopsis wilsonii
Pleione albiflora, *P. chunii*, *P. forrestii*,
P. grandiflora, *P. hookeriana*

Autres recommandations de l'atelier

Base de données

19. Il a été décidé qu'une base de données sur les espèces d'orchidées indigènes de Chine qui font l'objet d'un commerce serait créée et inclurait des informations sur leur répartition dans les aires protégées et sur leur conservation. La base de données serait tenue et utilisée en Chine. La base de données créée par les JBR de Kew servirait de cadre à cette base de données mais des informations supplémentaires y seraient ajoutées, comme, par exemple:

Reproduction artificielle

Bletilla ochracea, *B. striata*
Cymbidium eburneum
Dendrobium aduncum, *D. crepidatum*,
D. chrysanthum, *D. nobile*
Neofinetia falcata
Paphiopedilum armeniacum, *P. barbigerum*,
P. bellatulum, *P. emersonii*, *P. henryanum*,
P. malipoense, *P. micranthum*, *P. parishii*,
P. tigrinum, *P. villosum*, *P. wardii*
Pleione yunnanensis

Fins médicinales (suivi du commerce)

Bletilla striata
Dendrobium aduncum

20. Aires protégées

- La situation de ces espèces en Chine au plan de la conservation
 - Des illustrations facilitant l'identification – photos et/ou dessins
 - Des informations sur la reproduction artificielle – où et en quelle quantité
 - Les marchés vendant des spécimens sauvages – quantité et prix (et date)
21. Les informations sur la répartition géographique contenues dans la base de données seraient régulièrement vérifiées et mises à jour par des spécialistes en Chine, notamment par l'autorité scientifique CITES.
22. Il a aussi été décidé que l'accès aux informations sensibles (sites où se trouvent des espèces très rares et informations sur les pépinières et les commerçants) ne serait pas libre.
23. Il a été suggéré que les JBR de Kew soient priés de développer la base de données, après quoi l'organe de gestion de la Chine serait chargé de la tenir et de la mettre à jour.

Matériels de formation et d'identification

24. Il a été recommandé qu'une priorité élevée soit donnée à la formation des agents de lutte contre la fraude et à la préparation d'un guide pour l'identification, illustrant comment reconnaître les orchidées le plus souvent passées en contrebande et les taxons menacés (*Calanthe*, *Cymbidium*, *Cypripedium*, *Dendrobium*, *Paphiopedilum* et *Pleione*) dans leur forme végétative, et comment distinguer les orchidées sauvages de celles reproduites artificiellement. Ce guide devrait intéresser les agents de lutte contre la fraude des principaux pays d'importation.

Reproduction des orchidées

25. Une évaluation des méthodes et de l'ampleur de la reproduction commerciale des orchidées dans les pépinières chinoises, et du potentiel de développement de la production en pépinière, a été recommandée. Elle devrait être suivie d'une étude de la faisabilité d'étendre la production d'orchidées réalisée à petite échelle en milieu rural et en association avec les aires protégées.
26. Il a aussi été convenu que la promotion de la reproduction artificielle ne devrait pas se faire au détriment du commerce durable des orchidées sauvages.
27. L'élaboration d'un projet pilote a été recommandée.